Client : **Réf :** **Date : / /**

Cadre réservé Service Formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

INFORMATIONS GENERALES (se référer à la fiche pédagogique et au devis)

INTITULE DE LA FORMATION……..

REFERENCE : …… MONTANT : ……..

DUREE : ……JOURS / ……HEURES. DATES (SI CONNUES): DU ……/……/…….. AU……/……/…….

NOMBRE DE PARTICIPANTS

……..

□MME □MR NOM……PRENOM ……

□MME □MR NOM……PRENOM ……

□MME □MR NOM……PRENOM ……

□MME □MR NOM……PRENOM ……

LIEU DE LA FORMATION (en fonction de la disponibilité du materiel pédagogique)

☐ SITE D'EUROPLACER

EUROPLACER INDUSTRIES
ROUTE DE CHOLET
85620 ROCHESERVIERE

TEL : 02.51.31.03.03

☐ SUR UN SITE EXTERIEUR

NOM DE L'ENTREPRISE……..……..

ADRESSE :……..

……....

TEL : ……

EMPLOYEUR / ADRESSE DE FACTURATION

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE……..……..

N° DE TVA : ……..…… TELEPHONE : ……

ADRESSE : ……

……

NOM DE LA PERSONNE SIGNATAIRE DES CONVENTIONS : ……..……..……

NOM DE LA PERSONNE CHARGEE DU SUIVI ADMINISTRATIF DES FORMATIONS:…… ……

ADRESSE DE LA CONVENTION (optionnel)

☐ ADRESSE IDENTIQUE A LA FACTURATION

- *OU* -

RAISON SOCIALE……..……..……..

ADRESSE : ……..…..……

……

……

TEL ……..……..……

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions jointes ci-après.

ORGANISME DE SUBROGATION (Opco/Adefim…)

☐ FACTURATION DIRECTE A LA SOCIETE. - *OU* -

☐ UNE DEMARCHE DE PRISE EN CHARGE **TOTALE** A ETE FAITE ET LA FACTURE DEVRA ETRE ADRESSEE A :

NOM ORGANISME…..……..……..……..

ADRESSE :……..…..……..……

……..……

PERSONNE EN CHARGE DE VOTRE DOSSIER :

NOM :……..……TEL……..……

DATE : ……/……/……

SIGNATURE et TAMPON SOCIETE

EUROPLACER INDUSTRIES est un Organisme de Formation enregistré sous le numéro 52 85 01403 85, référencé DATADOCK et certifié QUALIOPI

EUROPLACER INDUSTRIES
Route de Cholet - 85620 ROCHESERVIERE
Email : *formations@europlacer.fr*
Tél : 02.51.31.03.00 N° d'agrément OF : 52850140385
N° SIRET :38328297700024 N° TVA Intra :FR79 383 282 977

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Client : **Réf :** **Date : / /**

Cadre réservé Service Formation

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1 – MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les inscriptions, ***un engagement écrit est nécessaire :*** *aucune inscription ne sera prise par téléphone et seuls les bulletins d'inscription délivrés par EUROPLACER INDUSTRIES et dûment remplis seront considérés.*
Le bulletin d'inscription est complété et signé par un membre habilité de l'entreprise.

Après vérification par notre service formation, une convention et les convocations des stagiaires seront alors rédigées et envoyées à l'entreprise pour signature.
Après signature de la convention de formation professionnelle et exécution de la formation, le stage est payable sur présentation d'une facture.

2 – CONTENU DE LA FORMATION, LIEU ET FRAIS DIVERS

- **Toute demande de formation fait référence à un programme de formation et à un devis.**
Ces documents décrivent le lieu, la durée, le tarif ainsi que le contenu pédagogique de la formation.
- Toute demande de modification (lieu de formation, nom ou nombre des stagiaires, date) rend caduque la convention établie. Une nouvelle convention ou un avenant à la convention d'origine sera alors rédigé et **un forfait de 90 € sera facturé au titre des frais de traitement administratif (**tarif au 01/09/2019**).**
- Dans le cas d'une formation proposée à l'extérieur d'EUROPLACER INDUSTRIES, le tarif proposé inclut les frais de déplacement de l'animateur de formation.
- Le tarif proposé n'inclut jamais les frais de subsistance, d'hébergement et de transport des stagiaires qui restent à la charge de l'entreprise du demandeur.

3 – REGLEMENT PAR UN TIERS (SUBROGATION)

Lorsque la formation est prise en charge par un tiers (OPCO,…) il appartient au client (entreprise ou participant):
- de vérifier directement l'éligibilité de la formation auprès de l'organisme de financement ;
- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription l'établissement à facturer avec sa raison sociale et son adresse.
- de transmettre l'accord de prise en charge de l'organisme tiers. Si celui-ci ne parvient pas avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client (entreprise ou participant).

4 – ANNULATION, EMPECHEMENT, ABANDON OU ABSENCE

- L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, l'entreprise et/ou le stagiaire sont informés par écrit et remboursés des éventuels règlements.
- Toute annulation d'inscription par le client ne sera prise en compte que si elle parvient à l'organisme de formation au plus tard 8 jours avant la date d'ouverture du stage.
- **En cas d'absence d'un participant ou d'abandon en cours de stage, les frais de formation demeurent exigibles en totalité**.
Nous attirons l'attention sur les conditions de subrogation par les Organismes tiers type OPCO, celles-ci sont souvent nominatives et peuvent donc rendre caduque votre prise en charge : les frais de formation seront alors intégralement facturés au client (entreprise ou participant).

5 – ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Si l'un de vos stagiaires se trouve en situation de handicap, merci de nous contacter pour la mise en place de mesures adaptées.

COMMENT REMPLIR CE BULLETIN D'INSCRIPTION ?

1. Ouvrez Acrobat Reader. Cliquez sur l'outil Remplir et signer dans le volet de droite.
2. Complétez votre formulaire. ...
3. Signez et tamponnez votre formulaire. …
4. Envoyez votre formulaire par mail à *formations@europlacer.fr*

EUROPLACER INDUSTRIES est un Organisme de Formation enregistré sous le numéro 52 85 01403 85, référencé DATADOCK et certifié QUALIOPI

EUROPLACER INDUSTRIES
Route de Cholet - 85620 ROCHESERVIERE
Email : *formations@europlacer.fr*
Tél : 02.51.31.03.00 N° d'agrément OF : 52850140385
N° SIRET :38328297700024 N° TVA Intra :FR79 383 282 977

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION